



NOTE D'INFORMATION

APPRENTISSAGE DES REGLES PAR E-LEARNING

Destinataires : Ligues - Comités Départementaux – Comité Directeur

UNE NOUVELLE FORMATION POUR LES TERRITOIRES : « LES ATELIERS DE TRAVAIL SUR LES REGLES »

La FFBB propose à ses licenciés de développer leurs connaissances des règles et d'améliorer leur jugement grâce à des formations à distance, ou e-learning. Elle offre la possibilité d'être utilisée en formation initiale ou continue.

Dans le cadre des projets de création de ressources de **formation à distance**, l'Institut National de Formation du BasketBall (INFBB) propose aujourd'hui aux territoires une nouvelle formation sur les règles du basketball au travers d'ateliers de travail sur ces règles adaptés au niveau concerné.

A destination des arbitres évoluant en championnats territoriaux ou préparant l'examen d'arbitre départemental, ces parcours doivent leur permettre de mettre à jour leurs connaissances et d'améliorer leur jugement en faisant le bilan de leurs connaissances au moyen de tests écrits et vidéo après un cours simplifié.

Le recours au E-Learning permet à chacun de consulter les ressources lorsqu'il le souhaite, et de faire les quizz à son rythme. Ces ressources ont été développées par Nicolas MAESTRE, formateur d'arbitres au pôle formation sous la coordination de Bruno VAUTHIER.

La formation « Les ateliers de travail sur les règles » permet un travail sur 22 règles réparties dans 6 modules. Chaque module est composé de 3 à 4 ateliers :

MODULE 1 <ul style="list-style-type: none">- Contact mains/bras- Obstruction/charge- Faute sur tir/action de tir- Rebond	MODULE 2 <ul style="list-style-type: none">- Joueur/ballon hors jeu- Etablissement pied de pivot et marcher- Départ en dribble- Dribble	MODULE 3 <ul style="list-style-type: none">- Remise en jeu- Entre-deux- Pied
MODULE 4 <ul style="list-style-type: none">- 3 secondes- 5 secondes- 8 secondes- Retour en zone	MODULE 5 <ul style="list-style-type: none">- Défense non porteur- Ecrans- Faute antisportive- Faute technique et gestion des comportements	MODULE 6 (OTM) <ul style="list-style-type: none">- Contrôle du ballon- Remplacements- Temps-morts

Chaque atelier comporte :

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- un cours sous forme de diaporama sur la règle étudiée, chaque fiche étant illustrée par des clips vidéos (actions légales/illégales) : | <ul style="list-style-type: none">- des questionnaires vrai/faux et ou à choix multiples spécifiques à la règle étudiée | <ul style="list-style-type: none">- des tests vidéo liés à la règle étudiée : |
|---|--|--|



Au total, 220 questions et 220 clips vidéo sont proposés pour illustrer les 22 règles.

Cette formation est **gratuite**, ouverte à toutes et tous : officiels (arbitres, OTM, formateurs, observateur,...) techniciens, dirigeants, Elle peut être intégrée dans le contenu de formation des officiels, des techniciens ou des dirigeants organisés dans les comités.

Elle peut également être proposée à titre individuelle pour la formation continue de chacun.

L'inscription est disponible sur le Calendrier des Formations du site FFBB.COM à compter du 1^{er} janvier 2014. Les inscriptions seront validées chaque semaine pour la semaine suivante. L'utilisateur recevra ses identifiants s'il n'a pas déjà été inscrit à une formation. Les droits à cette formation seront ouverts dans la foulée et seront activés jusqu'au 30 juin 2014.

Il est possible d'accéder au catalogue des formations via le site [ffbb.com](http://www.ffbb.com), le QR Code ou le lien suivants :



http://www.ffbb.com/formation/page_m.php?d=form_stats&p=index

La formation intitulée "Apprentissage des règles de l'arbitrage en e-learning" se trouve dans le chapitre "Janvier 2014" du catalogue des formations.

Il suffit à l'apprenant de cliquer sur le lien "Inscription".

L'apprenant doit ensuite saisir ses "nom, prénom et date de naissance" (pas le numéro de licence) et cliquer sur "Me retrouver".

Il lui faut alors compléter et corriger les informations manquantes sur le formulaire, en particulier l'adresse mail que l'apprenant souhaite voir utiliser. Terminer par "Enregistrer".

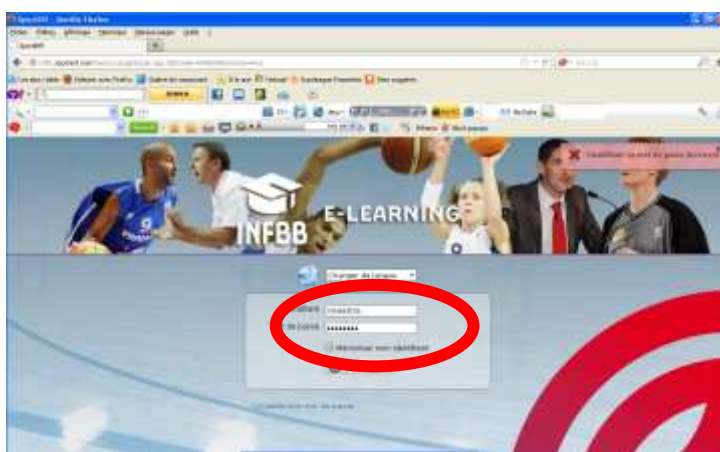
L'apprenant recevra ensuite ses **identifiants** et son **mot de passe** par courriel. Ils lui permettront dès lors de commencer sa formation.



Comment débiter la formation ?

Afin de commencer sa formation, une fois son inscription faite et ses identifiants et code d'accès reçus, l'apprenant utilise ces derniers en se connectant sur la page web suivante :

<http://infbb.sporteef.com>



Nous vous remercions d'assurer une large diffusion de ce document d'information. Nous vous invitons également à nous faire un retour sur ces formations auprès de l'INFBB par courriel (formation@ffbb.com).

Contacts :

Nicolas MAESTRE, pour toute question liée aux contenus techniques et pédagogiques
nmaestre@ffbb.com

WINCKELMULLER pour toute question liée à l'inscription ou l'utilisation de la plateforme,
dwinckelmuller@ffbb.com

<i>Rédacteur</i>	<i>Vérificateurs</i>	<i>Approbateur</i>
Bruno VAUTHIER Responsable du service Formation des Officiels	Matthieu SOUCHOIS Directeur du Pôle Formation	
	2013-01-06 2-SFO - Formation e-learning arbitres des territoires - Info Comités	